



Corporation des guides accompagnateurs du Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
19 décembre 2018, 10 heures
(suivi du repas de Noël)
Restaurant La Porte de la Mauricie
4, route Sainte-Anne Ouest, Yamachiche G0X 3L0

COMPTE RENDU

1. Ouverture de l'assemblée

La séance débute à 10 h 20.

2. Nomination à la présidence de l'assemblée

Réal Petit est nommé président d'assemblée. Proposée par Nelson Grégoire, secondée par André Pitre. Adoptée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter au point 13 Affaires diverses, une garantie d'assurance de l'employeur dans les offres d'emploi. Proposée par Alain Pelletier, secondée par Jean Bergeron. Adopté ainsi modifié.

4. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 4 février 2018

Proposée par Daniel Roch, secondée par Annick Ledur. Adopté.

5. Suivi du compte rendu

- Point 6.2.2 : En référence à l'intervention de Jean-François Gratton, Robert Petit invite les membres à consulter régulièrement la liste des formations offertes pour les régions de Montréal et de Québec sur le site de la Corporation. À Québec, Alain Winter, avec Emploi Québec, donne plusieurs formations, mais il serait sûrement possible de recruter aussi une personne-ressource à Montréal.

- Point 6.5.2 : Daniel Roch indique qu'en rapport au projet de loi 176 modifiant la Loi sur les normes du travail et comme la CGAQ est un OBNL, il revient au CA, et non à l'assemblée générale, d'intervenir, s'il y a lieu, au nom des membres dans ce projet. Étant donné qu'un nouveau gouvernement vient d'être élu, la Corporation restera toujours vigilante pour protéger ses acquis advenant des changements qui pourraient la concerner.

- Point 7 : À la question de Carole Fontaine, il est précisé que le coût d'une carte de membre est de 10 \$. Les frais pour une nouvelle carte sont maintenant distincts des frais d'adhésion. Il en coûte 15 \$ (carte, cordon, étui, frais postaux) pour remplacer une carte perdue.

- Point 10 : À la suite de l'intervention de Suzanne Gosselin, Robert Petit précise que les coûts exigés pour offrir une assurance-groupe aux membres sont trop élevés pour y adhérer en raison des nombreux circuits principalement ceux effectués aux États-Unis.

6. Rapport du président

Bref historique de la Corporation fondée en mars 1992. Se regrouper. Assurer la représentativité. Établir une éthique de travail. Encourager la coopération avec d'autres associations de guides. Susciter un climat d'échange entre les membres. Plus de visibilité. Jusqu'en 2004-2005, des salariés pour la plupart qui pouvaient vivre de ce métier - plus difficile aujourd'hui -. Disparités dans le milieu. Davantage de

travailleurs autonomes. Normes du travail en vigueur (pour les salariés). Changement dans le profil des membres. Souvent une deuxième carrière, formation suivie (40 % en 2013, 57 % en 2018). Faire respecter le métier davantage. Avec ses 369 membres, la CGAQ est le plus important regroupement de guides au Québec. Quant au statut des membres : 62 % sont autonomes et 38 % salariés: 71 % le sont par choix et 29 % imposé. La Corporation a maintenant créé deux grilles salariales distinctes (salariés et autonomes) pour l'année 2019.

Discussion autour du statut de travailleur autonome et de salarié. Pourquoi ne pas former un comité pour démystifier les deux statuts? Du point de vue fiscal, le travailleur autonome gagnant plus de 30 000 \$ doit facturer les deux taxes. Cette année, la grille salariale tient compte des deux statuts dans la rémunération. Le volet « droits et lois » du site web de la Corporation est très explicite sur le sujet. Une question est posée concernant les critères d'admissibilité pour être membre. On ne peut prétendre que les critères revus à la hausse il y a une couple d'années ont restreint le nombre d'adhésions. Les derniers nouveaux membres sont tous des diplômés d'un établissement reconnu. Il en résulte une valeur ajoutée par rapport au profil des membres et aussi une crédibilité renforcée par rapport à l'image projetée de la Corporation.

7. Rapport des comités

7.1 Formation – Québec et Montréal

Québec. Sylvie Frigon, responsable, résume les quatre formations offertes en 2018. Le programme pour 2019 est complété. Depuis la mise sur pied du partenariat avec le Collège Mérici et Emploi Québec, sous la supervision d'Alain Winter, la formation connaît un franc succès. Les classes sont pleines avec la présence des membres de la Corporation et d'anciens élèves du Collège Mérici.

Montréal. Suzanne Morin a remplacé Michel Lefebvre qui a donné sa démission le 21 août dernier comme responsable de la formation. Deux seules formations ont été offertes en 2018. L'Ouest américain et Gestion de groupe sont les sujets prévus pour le début de la nouvelle année. Une formation sur les peuples autochtones en mars reste à confirmer. Suzanne lance un appel aux membres qui pourraient être intéressés à donner une formation dans leur champ d'expertise. Pour Montréal, un partenariat avec Emploi-Québec est impossible car Emploi-Québec mise principalement ses efforts sur le maintien des emplois.

Suivi. Voir les possibilités du côté de Laval avec le collège Montmorency qui offre une formation en tourisme.

7.2 Éthique, conditions de travail et relations publiques

- Éthique et conditions de travail. Daniel Roch, responsable, résume ses démarches auprès de plusieurs entreprises et associations de l'industrie touristique. La CGAQ est maintenant membre du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT). Réflexion autour de la formation, le métier, l'accueil, la pénurie de main d'oeuvre à prévoir d'ici 5 à 10 ans. Unir nos enjeux communs pour monter un dossier solide afin de faire du métier de guide un métier reconnu à sa pleine valeur. Importance du *membership*. Importance d'offrir de la formation continue comme cela se fait dans divers ordres professionnels. Importance de professionnaliser le métier de guide accompagnateur et de participer à différentes tables de concertation pour accroître sa visibilité. Présence de la CGAQ au congrès de l'Association des agences réceptives et forfaitistes du Québec (ARF).

Daniel présente les deux nouvelles grilles salariales (salariés et autonomes) pour 2019 – un outil important pour négocier efficacement lors d'une recherche d'emploi.

- Relations publiques. La Corporation a tenu une réunion de son conseil d'administration dans les locaux du MT Lab (Incubateur d'innovations en tourisme, culture et divertissement) à l'UQAM. Ceux qui y travaillent sont à développer des outils technologiques pour venir en aide à l'industrie touristique. Un autre conseil d'administration s'est tenu au Marché Artisans situé dans l'hôtel Le Reine-Élisabeth. Une entente sera bientôt conclue pour amener les groupes visiter ces lieux. En mai dernier, Daniel a visité les bureaux de L'Alliance de l'industrie touristique du Québec (fusion d'anciennes associations sectorielles).

La CGAQ compte travailler plus étroitement avec toutes les associations du milieu.
Suivi. Un article dans le prochain numéro de *L'Infolettre* résumera tout ce qui précède.

7.3 Activités culturelles et sociales – Québec et Montréal

Québec. Sylvie Frigon fait remarquer que les activités à Québec sont moins nombreuses qu'à Montréal car la majorité des guides accompagnateurs sont aussi des guides de ville. Il y a eu une visite de l'Hôtel de glace, une invitation porte ouverte au Château Frontenac - adressée au grand public - et une visite du Manège militaire, nouvellement ouvert après plusieurs années de rénovations.

Montréal. Marie France Lefebvre résume le tableau présenté, neuf activités ont été tenues avec un taux de participation variant entre 70 et 80 %. Le rappel fait avant chaque activité et la tenue d'une liste d'attente permettent d'optimiser les présences pour chacune d'entre elles.

8. Rapport sur le site web

Michel Giroux, gestionnaire du site, décrit sa toute nouvelle configuration. Son contenu a été refait au complet - ce qui a nécessité beaucoup d'heures de travail -. Nouvelle image, un *clic* « menu » pour accéder à la liste des différents items, album photos, résultats du plus récent sondage, concours, documentation, etc. Une mine d'or de renseignements. À consulter régulièrement.

9. Rapport sur la page Facebook

Marie France Lefebvre indique que cette page comptait 382 membres en début d'année. Le 4 décembre dernier, une soixantaine de personnes de plus ont cliqué la mention « j'aime »; 98 statuts (activités, convocations, nouvelles, concours, etc.); quelque 200 personnes en moyenne la consultent lorsqu'une nouvelle publication est émise. Elle conseille de cliquer « voir en premier » pour un accès plus facile.

10. Membrariat

Robert Petit mentionne que la Corporation compte à ce jour 369 membres dont 72 tout récemment inscrits; plus de 220 membres dans la grande région de Montréal.

11. Affaires financières

11.1 Rapport du trésorier

Gilles Laramée, trésorier, termine son mandat. Il remercie tous les membres du conseil d'administration depuis quatre ans. Il remercie particulièrement Louise L'Heureux dans le dossier PayPal, et rend un vibrant hommage à Robert Petit, président sortant, pour son immense contribution à l'essor de la CGAQ et à la place importante et primordiale qu'elle occupe aujourd'hui dans le milieu.

Il explique l'état des résultats financiers pour la période s'échelonnant entre le 1^{er} décembre 2017 et le 30 novembre 2018 selon le tableau distribué au début de l'assemblée. Le total des revenus s'élève à 11 850 \$, celui des dépenses à 12 669,03 \$ pour un excédent des dépenses sur les revenus de 819,03\$. L'avoir en banque s'élève à ce jour à 6 047,01 \$.

Proposition : Nomination d'un vérificateur externe pour la prochaine année seulement.

Daniel Roch, secondé par Renée Lafleur, propose Gilles Laramée comme vérificateur externe. Gilles Laramée accepte.

Il est proposé de nommer Gilles Laramée comme vérificateur externe pour l'année 2019.

La proposition est adoptée.

Proposition : Vérification du présent rapport (1^{er} novembre 2017 au 30 novembre 2018).

Il est proposé de contacter Louise L'Heureux pour ce faire.

Il est proposé de contacter Louise L'Heureux pour la vérification du présent rapport.

La proposition est adoptée.

Suivi

Suggestion : Thérèse Boucher suggère de nommer Gilles Laramée membre honoraire à vie de la CGAQ. Le nouveau conseil d'administration formé après cette assemblée se penchera sur cette suggestion.

Suivi.

Suzanne Gosselin propose de créer un tableau des états financiers organisé en colonne d'année en année et non pas pour l'année en cours uniquement. Gilles Laramée fait remarquer que ce ne serait pas utile; à titre d'exemple, le 25^e anniversaire est un item unique et il s'ajoute régulièrement des dépenses nouvelles. Elle en fait une proposition.

Suzanne Gosselin propose de présenter un tableau des états financiers organisé en colonne d'année en année, et non pas uniquement pour l'année en cours.

Après discussion, il ressort que cette proposition n'est pas recevable. Elle est plutôt vue comme une observation. Il reviendra au prochain conseil d'administration d'en discuter.

Proposition rejetée.

Suivi.

11.2 Cotisation 2019

Gilles Laramée indique que le conseil d'administration actuel s'est entendu pour maintenir la cotisation à 30 \$ pour 2019. Il en fait une proposition officielle et reçoit l'appui de Philip Wronsky.

Discussion. Le montant de 35 \$ est suggéré. Est-il suffisant? Faut-il investir pour un nouveau logo? Faut-il investir pour plus de visibilité et de rayonnement?

Une proposition est formulée.

Il est proposé par René Paquet, secondé par Marie-Hélène Courtal, de fixer la nouvelle cotisation à 40 \$ pour la prochaine année.

Contre-propositions :

Christine Fortin propose 30 \$, secondée par Michel Beaudet.

André Pitre propose 35 \$, secondé par Mélanie Carroué.

Philip Wronsky propose 50 \$, secondé par François Bernier

On procède par vote à main levée

1) Vote pour fixer la cotisation à 30 \$

Cette contre-proposition est rejetée à la majorité.

2) Vote pour fixer la cotisation à 35 \$

Cette contre-proposition est rejetée à la majorité.

3) Vote pour fixer la cotisation à 50 \$

Cette contre-proposition est rejetée à la majorité.

Retour sur la proposition originale précédemment décrite de fixer la cotisation à 40 \$

Proposition adoptée à la majorité.

12. Élections au conseil d'administration

12.1 Nomination de la présidence

12.2 Mise en candidature

12.3 Vote

12.1 Nomination à la présidence et secrétaire d'élection :

Céline Martel propose Réal Petit comme président et Lise Hénault comme secrétaire, elle est secondée par Nelson Grégoire.

Proposition adoptée.

12.2 Mise en candidature

Il s'agit ici d'élire trois administrateurs pour un mandat de deux ans, et un pour un mandat d'un an. Une fois ces derniers élus, le rôle défini pour chacun d'entre eux sera déterminé lors de la première séance que tiendra ce nouveau conseil d'administration.

Suivi.

Candidats proposés :

Suzanne Gosselin propose Christine Fortin

Renée Lafleur propose Claudine Dumont

Jean Bergeron propose Yves Dubuc

Sylvie Frigon propose Jean-Pierre Perron

Louis Tremblay propose Jean Bergeron

Philip Wronsky propose Annick Ledur

Les six candidats proposés acceptent leur mise en candidature. Chacun d'eux se présente et résume son parcours professionnel.

12.3 Vote

Les bulletins de vote sont distribués aux membres puis remis aux personnes attitrées pour les compiler.

13. Affaires diverses

Offre d'emploi : statut de salarié ou de travailleur autonome. Pour faire suite à l'intervention de Suzanne Gosselin, Robert Petit indique que la Corporation vérifiera auprès des compagnies si le statut d'emploi est à titre de salarié ou de travailleur autonome. Le site de la CGAQ est très explicite sur le sujet à l'item « Comité d'éthique et conditions de travail ».

Suivi.

Assurance pour les guides voyageant aux États-Unis. Suzanne ajoute que lorsque la Corporation reçoit des offres d'emploi pour des circuits aux États-Unis, les employeurs devraient fournir une assurance pour leurs guides. Daniel Roch indique que le sujet pourrait éventuellement être débattu à l'ARF-Québec (Association des agences réceptives et forfaitistes).

Suivi (?)

Élargissement de la fonction de guide accompagnateur. François Bernier est d'avis que la profession de guide accompagnateur devrait aussi s'étendre non seulement aux voyages, mais aussi au service des diverses corporations qui organisent des événements; par exemple, service d'accueil, relations publiques... L'éventail d'emplois serait plus intéressant. Daniel Roch accueille positivement cette suggestion. « Journée de réflexion » sur l'éthique et les conditions de travail. Daniel Roch lance l'idée d'organiser une telle journée sur le sujet en 2019. Il fait appel aux membres qui voudraient s'y investir.

Suivi.

Résultats du vote :

Les quatre élus sont : Jean Bergeron, Yves Dubuc, Claudine Dumont et Jean-Pierre Perron.

Motion de félicitations présentée aux nouveaux administrateurs.

14. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 13 h 30.

Lise Hénault

Secrétaire sortante